

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 3 juillet 2009

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2009-10-2-5

Service consulté

ASSOCIATION FOND'ACTION ALSACE

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 6 000 € à l'Association Fond'Action Alsace pour les actions qu'elle souhaite entreprendre en 2009 ainsi que pour l'organisation de la traditionnelle remise de prix.

Par arrêté préfectoral du 21 août 2008, la Mission de Fond'Action Alsace a été reconnue d'utilité publique. Cette association est présidée par Monsieur Alain HOWILLER et son siège est à STRASBOURG.

Fond'Action Alsace souhaite autant encourager les Alsaciens porteurs d'un projet innovateur que récompenser ceux qui font rayonner l'Alsace en dehors de ses frontières.

A cet effet, pour 2009, Fond'Action souhaite poursuivre ses activités traditionnelles, à savoir :

- la campagne d'appel à candidature pour les prix 2009,
- le renouvellement des partenariats privés avec les mécènes suivants : COOP ALSACE, CREDIT MUTUEL, GROUPAMA ALSACE, LOHR INDUSTRIE et CREDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES,
- la gestion du site internet et du blog qui sont opérationnels depuis juillet 2008,
- la réalisation et l'édition de la lettre d'information "INF'ALSACE".

De plus, elle souhaite également se rapprocher davantage des radios et des télévisions pour toucher un public encore plus large et favoriser la remontée des projets et des talents.

Fond'Action Alsace décerne également différents prix, dont les prix d'encouragement qui distinguent des savoir-faire encore peu ou mal connus, susceptibles de contribuer demain à la promotion de l'Alsace. Ces prix sont décernés à des lauréats sélectionnés sur présentation d'un dossier par un jury composé d'experts représentatifs de différents secteurs d'activités.

En 2008, les prix d'encouragement ont été remis à :

- Monsieur Jean-Luc FINZEL, qui devenu non-voyant après un accident de la route, a créé à SELESTAT "HEXASYS : ACCEMPLOI", une coopérative de production axée sur l'électricité et l'électronique. Elle a permis la réinsertion de 10 personnes accidentées de la vie.
- Madame Catherine BOLZINGER, Chef de Choeur et Monsieur Patrick MINARD, Directeur de l'Orchestre Philharmonique de STRASBOURG (OPS), pour le chœur de l'OPS qui a la particularité d'accueillir en son sein des choristes amateurs bénéficiant du professionnalisme et de la notoriété de l'OPS.
- Monsieur Michel HAHN, pour la création du logiciel innovant "BIO-STICK" installé sur une clé USB. Il permet de constituer son historique médical lisible en 7 langues, d'accéder à un vaste fond documentaire de santé lié au voyage, de rassembler et de sauvegarder en les cryptant toutes ses données personnelles.

Fond'Action Alsace sollicite un soutien départemental de 10 000 € pour les actions qu'elle souhaite entreprendre en 2009 ainsi que pour l'organisation de la traditionnelle cérémonie de remise des prix qui se déroule alternativement dans le Haut-Rhin et dans le Bas-Rhin. Cette année, cette manifestation aura lieu le 16 octobre 2009 à RIBEAUVILLE.

Le budget prévisionnel de l'édition 2009 s'élève à 112 110 € :

Dépenses

| | |
|---------------------------------|----------------|
| - manifestations et publication | 44 100 € |
| - frais de communication | 5 700 € |
| - frais de personnel | 45 870 € |
| - frais généraux | 15 140 € |
| - dotations aux amortissements | <u>1 300 €</u> |
| TOTAL | 112 110 € |

Recettes

| | |
|---|-----------------|
| - cotisations des particuliers et des entreprises | 26 110 € |
| - subventions des collectivités | 30 000 € |
| - sponsors de la manifestation | 8 000 € |
| - partenaires | <u>48 000 €</u> |
| TOTAL | 112 110 € |

Le Département soutient financièrement Fond'Action Alsace depuis sa création en 1985. En 2004 et en 2005, la subvention départementale s'élevait à 7 000 €. Elle a été portée à 9 000 € à partir de 2006.

Pour 2009, le Conseil Général du Bas-Rhin interviendra à hauteur de 6 000 €. La Région Alsace est intervenue à hauteur de 7 500 € en 2008; elle n'a pas encore réceptionné la demande 2009.

Malgré l'intérêt des actions menées par cette association, mais dans un souci de maîtrise des dépenses publiques et au regard des nombreux autres engagements de notre collectivité, il vous est proposé de diminuer le soutien départemental et de le fixer à la même hauteur que celui attribué par le Conseil Général du Bas-Rhin, soit 6 000 €.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder à l'Association Fond'Action Alsace une subvention de fonctionnement de 6 000 € au titre de 2009,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F724, chapitre 65, nature 6574, fonction 90 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER